

Congrès international de l'Enseignement moyen.

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **12 (1910)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

QUATRIÈME PARTIE

Le Congrès international de l'Enseignement moyen.

Lundi 15 août.

SÉANCE D'OUVERTURE.

Le Congrès devait s'ouvrir le lundi matin 15 août à 10 h. L'incendie de l'Exposition en a retardé l'ouverture qui a été reportée à 3 h. après-midi. Au début de la séance le Président, M. DISCAILLES, professeur émérite de l'Université de Gand et membre de l'Académie Royale de Belgique, a dit avec une grande émotion la douleur causée par le désastre de la veille. Les délégués étrangers s'associent au deuil de la Belgique. L'éminent professeur passe ensuite en revue les grands progrès réalisés dans l'enseignement supérieur, dont les méthodes ont donné de bons résultats; il en appelle pour preuves les sections d'enseignement organisées à l'Exposition.

M. Jules GAUTIER, Conseiller d'Etat, directeur honoraire de l'enseignement moyen en France, prend ensuite la parole et montre les réformes par lesquelles ont passé les programmes des lycées français au siècle dernier. Il donne un aperçu de l'organisation actuelle dont les méthodes doivent s'adapter davantage aux nécessités de la vie. M. Gautier est partisan des études gréco-latines, mais il estime qu'elles peuvent être faites en deux ou trois ans en n'y appelant toutefois que ceux ou celles qui ont les aptitudes nécessaires.

On donne ensuite la parole à M. THAER, président de la « Société allemande pour le progrès de l'enseignement des sciences mathématiques et naturelles », pour sa conférence sur le développement de la méthodologie dans l'enseignement mathématique et scientifique des écoles supérieures. Le distingué directeur de l'« Oberrealschule » de Hambourg passe en revue le but et les méthodes des diverses disciplines scientifiques, depuis les mathématiques à la biologie, en insistant sur les réformes qui sont à l'ordre du jour dans les divers pays. Ainsi, pour les mathématiques, il fait ressortir l'importance de la notion de fonction et des éléments du calcul différentiel et intégral. Pour la physique il montre que l'on tend peu à peu à introduire des exercices pratiques en diminuant les leçons théoriques; ces exercices doivent même précéder l'enseignement oral.

M. COURTOY, directeur de l'École moyenne de St-Gilles (Bruxelles) et vice-président du Congrès, s'est occupé plus particulièrement de l'enseignement moyen belge. Il a esquissé la réforme générale de l'enseignement secondaire préconisé par la Fédération belge de l'enseignement moyen officiel. Il indique ensuite ce qu'il faudrait faire pour donner aux jeunes professeurs d'athénées une meilleure préparation professionnelle et aux régents des écoles moyennes une culture scientifique plus complète.

M. WITTMANN, secrétaire-général du Congrès et de la Fédération de l'enseignement moyen belge, a examiné les garanties que les juridictions pédagogiques et administratives assurent aux membres du personnel enseignant. Son excellent discours fait ressortir que les progrès de l'enseignement dépendent également de l'indépendance de pensée et de la situation accordée aux professeurs. Au point de vue des traitements et des questions de discipline, le corps enseignant belge peut, à beaucoup de points de vue, envier la situation des professeurs allemands et français.

Mardi 16 août.

2^{me} SÉANCE GÉNÉRALE. — L'ordre du jour porte la création d'un *Bureau international des Fédérations de l'enseignement secondaire*. Après discussion, l'assemblée reconnaît le rôle utile d'une pareille institution et décide la création d'un Bureau provisoire.

Vient ensuite la question de la création et de l'extension d'un *Office international d'échange de jeunes gens*, dans le but de faciliter l'étude pratique des langues vivantes. De nombreux renseignements sont donnés sur ce qui se fait dans les divers pays. On estime qu'il y a lieu de développer la correspondance interscolaire, de créer des relations plus étroites entre professeurs des divers pays, afin de pouvoir donner aux parents des indications plus sûres. En outre, il y a lieu de faire de la propagande auprès des parents et des élèves pour leur montrer les multiples avantages de séjours à l'étranger.

CONFÉRENCE DE M. CHASSAGNY. — La séance de l'après-midi comporte une conférence de M. CHASSAGNY, inspecteur général de l'enseignement supérieur pour les sciences physiques en France, avec le titre : *Modifications qui ont été apportées depuis 1902, en France, aux méthodes d'enseignement des sciences physiques*.

Le conférencier montre d'abord l'orientation de l'enseignement de la physique dans les lycées français. Pendant la première moitié du XIX^e siècle on mit en doute la valeur éducative des sciences expérimentales. Ainsi, en 1841 encore, on ne faisait qu'une petite place à la physique; on écartait la chimie et l'histoire naturelle.

La physique elle-même n'était enseignée que d'une façon purement spéculative; l'étude des lois de la pesanteur, par exemple, était une occasion de calculs et non d'observations. Mais peu à peu, avec le développement de la science, la physique pénètre davantage dans l'enseignement moyen.

La réforme de 1902 marque un progrès important. Sans être proscrit, le calcul n'occupe plus la première place. L'enseignement est fait à l'aide d'expériences, au moyen d'appareils spéciaux peu compliqués. L'exposé oral est très réduit; les élèves consacrent la plus grande partie de la leçon à des travaux pratiques et y apportent un grand intérêt.

M. Chassagny rend hommage aux professeurs qui ont contribué à la réforme de l'enseignement de la physique en transformant les méthodes et en faisant preuve d'une grande ingéniosité dans la construction d'appareils de démonstration.

C'est par de longs applaudissements que les auditeurs ont remercié M. Chassagny de sa belle conférence.

CHRONIQUE

Les travaux de la Section de Mathématiques et d'Astronomie de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences¹.

Congrès de Toulouse 1-6 Août 1910.

Le Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, tenu à Toulouse du 1^{er} au 7 août, a été très intéressant. Il a été présidé par M. le Professeur GABRIEL, dont le discours d'inauguration était intitulé : *Les applications du froid*.

Les travaux de la section de Mathématiques et d'Astronomie du Congrès de Toulouse ont été organisés par le Président M. EM. BELOT, Ingénieur-Directeur des manufactures de l'Etat, à Paris, M. G. TARRY, du Havre, vice-président, et A. GÉRARDIN, de Nancy, secrétaire. Les nombreuses communications furent réparties sur six séances.

1. — M. Ernest LEBON, ancien Président des Sections I et II, présente deux opuscules de la collection des « Savants du Jour », relatifs à MM. G. Darboux et E. Picard.

¹ Nous devons ces notes à l'obligeance de M. A. GÉRARDIN (Nancy).